ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente des sept-huitièmes intérêt indivis, etc., dans une propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Connue comme le No 1212 Bayou St Jean o[u] Port (maintenant la rue Moss), entre Washington (maintenant De Soto) et St-Jean (maintenant Bell).

Henry Burmeister vs J. A. Larose et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 64,497—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 23 mai 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titre, réclamation et intérêt des défendeurs:

1 Josias Amédée Larose,
2 Mme Rosema Larose, femme maintenant veuve] de Léopold Dufilho,
3 Fernand H. Larose
4 et Louise Larose,

étant et consistant des sept-huitièmes (7|8) indivis de:

Un certain morceau de terre de forme irrégulière, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par le Bayou St Jean ou la rue Port et par les rues Washington, Première et St Jean, mesurant cent sept pieds de face sur le Bayou St-Jean ou la rue Port sur trois cent cinquante et un pieds de profondeur sur un côté, trois cent vingt quatre pieds de profondeur sur l'autre côté et cent cinquante pieds de face à la rue Première.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
J. Duvigneaud, avocat pour le plaignant.
19 avril—19 25—mai 3 10 15 16 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Septième District.

Portant le numéro municipal 8227 rue Zimple, entre les rues Dublin et Madison.

German-American Homestead vs Mlle Maggie Mason.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 63,180—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 juin 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1er. Un certain lot de terre situé dans le Septième District de cette ville, borné par les rues Dublin, Madison Zimple et Quatrième désigné par le No 16, mesurant trente pieds de face à la rue Zimple sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles sur un plan particulier de Zenosky, ingénieur, daté le 25 août 1836, et déposé dans le greffe de l'ancien juge de paroisse de la paroisse Jefferson.

2ème. Une certaine portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'ancienne ville de Carrollton, paroisse de Jefferson, maintenant le Septième District de cette ville, désignée sur un plan particulier de Zenosky, ingénieur, le 25ème jour d'août 1836 et déposé dans le greffe de Dugué Livaudais, ancien juge de paroisse, ladite portion de terre étant la moitié ou lot No 20 de l'ilet No 41 borné par les rues Zimple, Dublin, Madison et Quatrième et mesurant quinze pieds de face à la rue Zimple sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et contigu à la propriété premièrement décrite.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
N. R. Roberts, avocat pour les plaignants.
3 mai—3 10 17 24 31—6 juin

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une grande portion de terre de valeur,

Formant l'encoignure des rues Camp et Cadiz, avec les bâtisses et améliorations,

Portant les numéros municipaux 4600, 4602, 4604 et 4606 rue du Camp.

Mme Mary Bayne Vaught, veuve de D. A. S. Vaught, vs Patrick J. McNamara.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,815—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 uin 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux portions de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situées dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 234 qui est borné par les rues Magasins, Camp, Cadiz et Valence, désignées par les lettres A et B sur un croquis fait par Chas G. de l'Isle, député voyer de ville, daté le 18 octobre 1895, annexé à un acte passé devant James Simeon, notaire, le 25 octobre 1895 d'après lequel dit croquis lesdites deux portions de terre mesurant ensemble cinquante-neuf pieds de face à la rue Camp, la même largeur dans le fond sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles; ladite portion A formant l'encoignure des rues Camp et Cadiz et est composée d'une partie du lot original dix-neuf; et ladite portion B est composée des parties des lots originaux dix-neuf et vingt. Les améliorations portant les numéros municipaux 4600, 4602, 4604 et 4606 rue du Camp.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Demergue, Blair & Demergue, avocats pour la plaignante.
3 mai—3 4 10 17 24 31—juin 6

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le Shérif Criminel d'une Propriété de valeur du Troisième District.

Formant l'encoignure des rues d'Abadie et Rocheblave (dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues Aubry et Tonti).

H. B. McMurray, receveur de la A. Chevalier Pavement Company, Limited vs Neils P. Larsen.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 63,351—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 uin 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues d'Abadie, Rocheblave, Aubry et Tonti, étant l'ilet No 1197 désigné comme lot No 1 sur un plan dressé par A. De Armas, député voyer de ville, le 2 juillet 1887 aussi désigné par le No 1 sur un devis annexé à un acte passé pardevant A. Dorlocourt, le 7 novembre 1892 lequel dit lot formant l'encoignure des rues d'Abadie et Rocheblave et mesurant vingt-neuf pieds huit pouces et six lignes de face à la rue d'Abadie, la même largeur dans le fond, sur cent vingt-cinq pieds plus ou moins de profondeur et façade à la rue Rocheblave ensemble avec tous les droits, voies, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
TERRENCE REILLEY,
Shérif Criminel de la Paroisse d'Orléans,
Dinkelspiel & Hart, avocats pour le plaignant.
3 mai—3 5 10 17 24 31—6 juin

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Sherif Civil de propriétés améliorées de valeur des Premier, Deuxième et Sixième Districts.

Connu

I. Comme vieux No 161 (et nouveau No 1041) rue St Louis, étant l'encoignure N E des rues Remparts et St Louis,

II. Comme vieux No 157 (et nouveau No 1035) rue St Louis, entre Remparts et Bourgogne.

III. Comme nouveaux Nos 1303 et 1305 rue Peniston, entre Ferrier et Prytanée.

IV. Comme nouveaux Nos 2743 et 2745, 2747 et 2749 rue Gasquet, entre White et Broad,

Et les nouveaux Nos 138 et 140 rue White, entre Canal et Gasquet.

V. Comme nouveaux Nos 2739 et 2741 rue Gasquet, entre White et Broad.

Robert Upshur vs Frank Sanford.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 64,685—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 23 mai 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premièrement—Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St-Louis Toulouse Remparts et Bourgogne; ledit lot est désigné par la lettre A sur un devis par S. G. De l'Isle, voyer, daté le 12 mai 1893, une copie duquel est annexée pour référence à un acte d'achat du défendeur dans cette affaire. Ledit lot mesurant vingt pieds neuf pouces de face à la rue St-Louis sur quatre-vingt-deux pieds un pouce et quatre lignes de profondeur et face à la rue Remparts, et ayant l'usage d'une allée commune cinq pieds trois pouces et une ligne de largeur ouvrant sur la rue Remparts, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 161 rue St-Louis, ledit lot formant l'encoignure Nord-Est des rues Remparts et St-Louis.

Deuxièmement—Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Louis, Toulouse, Remparts et Bourgogne, désigné par la lettre C, sur un devis par S. G. de l'Isle, voyer, daté le 12 mai 1893, une copie duquel est annexée pour référence à l'acte d'achat du défendeur dans cette affaire. Ledit lot mesurant vingt pieds deux pouces de face à la rue St Louis par quatre vingt sept pieds quatre pouces cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles, ayant l'usage d'une allée commune, cinq pieds trois pouces une ligne de largeur ouvrant sur la rue Remparts, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 157 rue St Louis.

Troisièmement—Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet désigné par le No 334, borné par les rues Peniston, Ferrier, Prytanée et Amelie, ledit morceau ou portion de terre étant désigné par la lettre A sur un devis particulier annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, notaire en cette ville, le 30me jour de juillet 1896 et mesurant en mesure américaine, quarante pieds de face à la rue Peniston sur une profondeur et face sur la rue Ferrier de cent huit pieds, huit pouces et quatre lignes, par une même profondeur sur l'autre ligne de côté, par une largeur sur la ligne de fond de quarante pieds.

Ladite portion de terre étant composée des parties de façon des lots Nos un, deux, trois et quatre, et est la même propriété qui fut acquise par Eugene May, par achat du Eureka Homestead Society, une institution dûment incorporée de cette ville, par acte passé pardevant M. T. Ducros, notaire, le 18 décembre 1896.

Quatrièmement — Trois lots de terre avec tous les droits, voies privilèges et dépendances là dessus attachés et appartenant situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet No 647 borné par les rues Gasquet, Canal, White et Broad, désignés par les Nos vingt sept, vingt huit et vingt neuf d'après un devis annexé sur la marge d'un acte de vente par P. O. Fasende et H. O. Seixas à G. H. Tichenor, exécuté pardevant Chas. T. Soniat, notaire en cette ville, le 22 mai 1891 et mesurant comme suit à savoir: Lots Nos. vingt sept et vingt huit mesurant chacun trente pieds de face sur la rue Gasquet, par une profondeur de cent cinquante trois pieds, huit pouces, six lignes entre lignes égales et parallèles, toutes mesures américaine. Lot No 29 formant l'encoignure des rues Gasquet et White et mesurant trente pieds, neuf pouces et deux lignes de face sur la rue White, par une profondeur et face sur la rue Gasquet de cent-vingt pieds entre lignes égales et parallèles, toutes mesures américaines, ensemble avec le droit d'usage d'une allée dans le fond desdits lots et ayant vingt pieds de largeur commune audit lot et autres.

Cinquièmement—Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges là-dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 607 borné par les rues Canal, Broad, Gasquet et White, ledit lot est désigné par le No vingt-six sur un plan fait par L. W. Brown, assistant voyer de ville, daté le 12 août 1886, et attaché pour référence à un acte passé pardevant A. Hero jr. notaire, le 4 octobre 1886, et d'après lequel plan ledit lot mesure trente pieds de face à la rue Gasquet, la même largeur dans le fond, par cent cinquante trois pieds huit pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles, ensemble aussi avec l'usage d'une allée commune dans le fond dadit lot, ouvrant sur la rue White et ayant vingt pieds de largeur, commune au dit lot et autres.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur lesdites propriétés ci-dessus décrites, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Chas F. Claiborne, avocat pour le plaignant.
20 avril—20 22 26—mai 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur Améliorées du Deuxième District,

Formant l'encoignure Nord Ouest des rues St Louis et Bourgogne.

John M. Coos, tuteur [datif, etc., vs Mme Julia A. Bryant,

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 64,736—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 30 mai 1901, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St. Louis, Bourgogne, Toulouse et Remparts, mesurant vingt cinq (25) pieds six (6) pouces et sept (7) lignes de face à la rue St Louis, sur une profondeur et face sur la rue Bourgogne, de soixante quatre (64) pieds dite profondeur incluant trois (3) pieds trois (3) pouces, sur une allée ouvrant sur la rue Bourgogne et commune audit lot et aux autres propriétés faisant face à la rue St Louis.

2° Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par la lettre "B" sur un plan fait par C. A. De Armas, voyer, le 9 avril 1868, déposé dans le bureau de O De Armas, ancien notaire, ledit lot mesurant, en mesure américaine, vingt cinq (25) pieds six (6) pouces et sept (7) lignes de face à la rue St Louis par une profondeur entre lignes parallèles de soixante trois (63) pieds onze [11] pouces et trois [3] lignes, ensemble avec l'usage d'une allée de trois [3] pieds de largeur, ouvrant sur la rue Bourgogne.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations sur lesdites propriétés ci-dessus décrites, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Ernest J. Wenck, avocat pour le plaignant.
26 avril—26—mai 3 10 17 24 30

Succession de Margaret Schutz,

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 61,326—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par George Fuchs, recevoir dans cette affaire, dans ses recettes et débours du 28 mars 1901 au 30 avril 1901 ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
Solomon Wolff, avocat.
15 mai—15 19 24

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

T. M. Heathetton agent vs Mme Zella Fournet ou Forretne.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans—No 5 049—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 613 et 615 [rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 27me jour de mai 1901, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite à savoir: Un lot de meubles de maison, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus d'après inventaire enregistrée en mon bureau. Conditions—Comptant. CHAS R. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Robt J. Maloney, avocat pour le plaignant. 18 mai—18 23 26

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Thomas Cannon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans—No 62,059—Division A—Attendu que Mme Mary Reed née Cannon, femme de Daniel Reed a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thomas Cannon, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
W. J. Hennessey, avocat.
18 mai—18 22 27

Succession de Mme Regina Clanson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans— No 64,853—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Docteur William E. Brickell, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL,
Greffier.
R. J. Lincoln, avocat. 9 mai—9 13 18

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Deuxième District.

The Trinidad Asphalt Refining Company vs Noémie Burt, veuve de Kemp Sprague et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,417—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 20 juin 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, situé dans l'ilet No 238, Deuxième District, borné par les rues Prieur, Ste-Anne, Orléans et Roman, mesurant trente pieds de face à la rue Prieur sur trente-sept pieds de profondeur et désigné sur le role d'assessement de la ville de la Nouvelle Orléans comme lot No 10 dudit ilet, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur ladite ci-dessus décrite propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
John J. Finney et E. J. Thilborger, avocats pour la plaignante.
18 mai—18 24 31—juin 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Deuxième District.

Portant le vieux No 136 et maintenant No 924 rue Bienville, entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Veuve Alfred Grima vs Peter Pizzo.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 64,684.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 mai 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, située dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 93, borné par les rues Bienville, Douane, Dauphine et Bourgogne, mesurant en mesure américaine, d'après un plan fait par J. A. Collis, architecte, daté 30 juillet 1863, déposé pour référence dans le bureau du shérif de cette paroisse, vingt trois pieds six pouces de face à la rue Bienville sur cent vingt-sept pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles, ladite propriété étant désignée par le vieux numéro municipal 136 rue Bienville, (maintenant No 924.)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Chas F. Claiborne, avocat pour le plaignante
20 avril—20 26—mai 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Quatrième District,

Portant le No 2516 rue St Thomas, [entre les rues Deuxième et Troisième.

People's Homestead Association versus Patrick J. Mc Cormack et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 64,432—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 juin 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre avec les bâtisses etc., qui s'y trouvent, droits, voies et avantages, etc., dans le Quatrième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues St Thomas (autrefois Fulton), Deuxième, Troisième et Rousseau, mesurant vingt pieds six pouces de face à la rue St Thomas par une profondeur entre lignes égales [et parallèles de dent dix pieds, étant la portion supérieure ou la portion la plus près de la rue Troisième, de ce certain lot de terre désigné par le No 5, sur un plan dressé par F. J. Rothaas le 13 août 1850, déposé en l'étude de H. B. Cenas, notaire, comme il est démontré sur un devis annexé à un acte de vente passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire dans cette ville, le 9 avril 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Carroll et Carroll, avocats de la plaignante.
3 mai—3 4 10 17 24 31—juin 6

AVIS AUX CREANCIERS.

Charter Oak Stove and Range Co Limited et als vs Henry Rice & Son et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 59,822—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par George Fuchs, recevoir dans cette affaire, dans ses recettes et débours du 28 mars 1901 au 30 avril 1901 ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
Dinkelspiel & Hart, avocats
14 mai—14 18 23

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE IMPORTANTE

D'UNE

LISTE DE VALEUR

—DE—

Stocks et de Bons de Banque, de la Sugar Refining Company, de la Oaklawn Sugar Company,

Electric Light et autre.

Succession de Jules M. Burguières.

No 60.450. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—JEUDI, le 28 mai 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 15 mai 1901, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Jules M. Burguières il sera vendu à l'enchère publique les stocks et bons de valeur ci-après à savoir—

1° Quatre vingt sept (87) actions de la Segura Sugar Company Limited; valeur au pair chacune $100.

2° Vingt cinq (25) actions de la Hawley Down Draft Company Limited, valeur au pair $100 chacune, $25 par action de payé.

3° Une (1) action de la Franklin Electric Light Company, valeur au pair $50

4° Trente (30) actions de la Caffery Sugar Refining Company; valeur au pair $100.

5° Une action de la Louisiana Sugar Exchange, valeur au pair $250,

6° Trois cent quatre (304) actions de la Oaklawn Sugar Company Limited; valeur au pair $100

7° Trente (30) actions de la First National Bank de Franklin; valeur au pair $100.

8° Trente (30) actions de la Franklin Manufacturing Company Limited; valeur au pair $250.

9° Cinq (5) de la First Mortgage Bonds of Segura Sugar Company Limited; valeur au pair $1000 chacun portant 8 0|0 d intérêt.

Conditions de la vente: Comptant en billets du Trésor des E. U.
17mai—17 19 25 26 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence Cottage Attrayante

Avec de grands lots,

Rue Prieur, entre les rues La Harpe et Lapeyrouse.

Succession de Ann'e R. Hauseman, Louis C. Hauseman, versus Adrian L. Hauseman et als.

No 64,821 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division B.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune.—MARDI, et 18 juin 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu en cour ouverte le 10 mai 1901 et signé en cour ouverte le 13 mai 1901, par l'Honorable Fred D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de la succession de Annie R. Hauseman, Louis C Hauseman, versus Adrian L. Hauseman et als., il sera vendu à l'enchère publique:

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges etc. à cela appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet 901, borné par les rues Prieur, Laharpe, Lapeyrouse et Johnson, mesurant, en mesure française, 60 pieds de face à la rue Prieur ou 30 pieds chacun, sur 139 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles, commençant à un point de 125 pieds 6 pouces de distance de l'encoignure des rues Prieur et Lapeyrouse.

Les améliorations comprenant une grande et commode résidence cottage (No 1565 rue N. Prieur) contenant 6 chambres, chambre à bain etc., hangar dans le fond et dépendances, grande citerne, construite retirée de la rue, barrière en fer etc. Le lot contigu est cultivé et le fond est orné avec de nombreux figuiers, pruniers, pêchers et autres arbres fruitiers. Cette propriété pourrait facilement être subdivisée en une résidence double et le lot contigu convenable pour la construction d'une autre maison double.

Conditions—La moitié comptant, et la balance en un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 0|0 d intérêt par an de la date de la vente jusqu'à paiement. L'acte d'hypothèque devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant les taxes pour 1901.

Actes de vente et les timbres du Revenu des E. U. aux frais de l'acquéreur pardevant William F. Brewer, notaire. Un dépôt de 10 0|0 est exigé au moment de l'adjudication.
17mai—17 19 26—juin 2 9 16 18

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Magnifique résidence en bois à deux étages avec mansarde et couverte en ardoises, No 2323 Magasins, entre les rues Philip et Première.

Succession de Francis Mayer, veuve décédée de Isaac Levi. No 64,265—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Divison E.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur—bureau 821 rue Gravier, JEUDI, e 13 juin 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 3 mai 1901, et signé le 9 mai 1901 par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée la propriété ci après décrite à savoir—

Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situés dans le quatrième district de cette ville, désignés par les Nos six et sept dans l'ilet borné par les rues Magasins, Philip, Camp et Première, sur un plan fait par Benjamin Buisson, voyer, le 19 mars 1851, déposé parmi les archives de A. Ducatel, ancien notaire, comme plan No 8 du livre de plans No 5, lesquels lots sont contigus et mesurent chacun 30 pieds 6 pouces de face à la rue Magasins sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles, borné dans le fond par une allée commune audit lot et autres.

Les améliorations comprenant une grande résidence en bois à deux étages avec mansarde couverte en ardoises No 2323 rue Magasins, retirée de la banquette, contenant au rez-de-chaussée véranda, vestibule de dix pieds, grands salons à arches, galerie dans le fond, salle à manger, cuisine, offices, escaliers dans le fond, etc., chambre pour domestiques et hangar pour bois; au second étage il y a vestibule avec escalier, véranda, galerie dans le fond, huit chambres à coucher, chambre à bain avec baignoire en porcelaine, deux chambres dans l'annexe au fond de la maison, grande chambre dans la mansarde, trois citernes, banquette et cour pavées.

Maison en bonne condition, superbe voisinage, avec toutes les commodités ayant pelouse et jardin de fleurs, allée commune dans le fond.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, en billets de l'acquéreur portant 7 0|0 par an de la date de l'adjudication et garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue; l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité et devant être passé aux frais de l'acquéreur, qui devra payer les timbres nécessaires du revenu intérieur des Etats Unis et assumer toutes les taxes sur ladite propriété pour l'année courante ci-dessus et en plus du prix de l'adjudication.

Acte de vente pardevant George Montgomery, notaire

FELIX J. DREYFOUS, Avocat.
12 mai—12 19 26—juin 2 9 13—6 f

Interdiction de Henry L'Engelbrecht.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 45,587—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Henry T. Engelbrecht curateur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
Dinkelspiel & Hart, avocats pour l'exécuteur.
16 mai—16 19 26—juin 2 9 16 20

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

CHARMANT COTTAGE

A deux corps de logis élevé de terre presque neuf,

1014-1016

Rue Milan, entre les rues Camp et Chestnut,

Quartier choisi, environné de tous les agréments.

Loué $30 par mois.

Succession de Veuve Catherine Erath.

No 57,917—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur — Bureau 813 rue de la Commune,

Mercredi, 19 uin 1901,

à midi il sera vendu à l'enchère publique à leur

BUREAU ET BOURSE

No 813 rue de la Commune, entre Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu en cour en pleine séance, le 16 mai 1900, et signé en Cour en pleine séance, après avoir été lu, le 22 mai 1900, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, et en vertu d'un ordre du même Honorable juge signé le 18 juin 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci-après décrites à savoir:

1 Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Milan, Chestnut, Berlin et Camp étant l'ilet original No 32, maintenant No 263, mesurant 43 pieds 7 pouces de face à la rue Milan sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, plus ou moins lequel dit lot est composé du lot entier désigné par le No 20 et de la moitié du lot désigné par le No 21 adjoignant le lot No 20.

Les améliorations comprennent un charmant cottage à deux corps de logis élevé de terre, presque neuf retiré de la rue, ayant jolie grille en fer, banquette et allée de côté, pavée en Schilinger, 12 chambres, 2 cabinets, citerne, lieux d'aisance, hangar, etc.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance, si balance il y a, à un et un et deux ans, la portion de crédit, s'il y en a, de porter sept pour cent d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'au paiement et garanti par hypothèques sur ladite propriété, lequel acte hypothécaire contiendra toutes les clauses usuelles de sécurité la propriété devra être assurée et la police transférée au porteur du billet. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1901 en sus de leur enchère et dépeseront avec l'encanteur 10 0|0 du montant de l'adjudication au moment de la vente. Les actes de vente ainsi que les timbres de revenu des E. U. aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred Zengel, notaire public.
19 mai—19 26—juin 2 9 16 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

25 LOTS DE TERRE

Désirable pour bâtir

Dans l'ilet borné par les rues DUMAINE, STE-ANNE, SALCEDO et GAYOSO.

Succession de James Dupas et sa femme, No 7,155 et 63,766 consolidé.

Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 813 rue Commune—MERCREDI le 29 mai 1901, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à LEURS BUREAUX ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu de deux jugements rendus et signés le 22 avril 1901 et le 23 avril 1901 par l'Honorable T C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci dessus, les propriétés ci-après décrites, à savo